

Ambiguïté autour de la politique linguistique en Algérie

Fadia BEDJAOUI

Université Djillali Liabès Sidi-Bel-Abbès

1. Introduction

Cet article permet de soulever l'ambiguïté autour de la politique linguistique en ALGERIE ; celle-ci s'organise principalement selon quatre sphères langagières : arabe conventionnel ou classique (fusha), l'arabe du parlé algérien (le dialecte des cultures), le tamazight et enfin le français. Cette diversité linguistique est cependant mise à mal par la politique actuelle qui prône une homogénéisation de l'arabe dit classique au détriment de la présence manifeste de l'amazighité et de la francophonie. Cette perspective assimilationniste a pour conséquence de nier le caractère pluriel de l'identité algérienne et de circonscrire l'aspect interculturel du pays qui favorisait jusqu'à lors le dialogue entre l'arabophonie et la francophonie.

2. Langues et francophonie

L'Algérie, dont la politique linguistique impliquerait l'élimination partielle de la langue étrangère au profit de l'arabe classique, se retrouve dans la nécessité de reconnaître l'importance du français. L'arabe et le français partagent bien un héritage de concurrence et d'hostilité. La politique arabo francophone consiste tout d'abord à entrevoir une forme réaliste et non pas mythique de ses applications.

Ainsi, ces dernières années, au moins, de grands changements de politique linguistiques sont concomitants ou presque avec des changements politiques majeurs. L'état islamique qu'est l'Algérie s'accorde pour valoriser l'arabe classique et les politiques linguistiques assimilationnistes se heurtent à des tendances qui leur opposent des thèses distinctes : celle de l'amazighité et celle de la francopho-

nie. Ces dernières posent comme prémisses le caractère pluriel de l'identité algérienne, identité que composent entre autre les événements amazigh et francophone.

Le paysage linguistique de l'Algérie est le fruit de son histoire et de sa géographie et se définit par l'existence de nombreuses variétés langagières. Cette existence a exacerbé les enjeux d'une problématique identitaire, fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. En fait, la situation linguistique de l'Algérie reste encore problématique avec ses ambiguïtés.

Défini comme pays plurilingue ou quadrilingue, parfois, la configuration linguistique s'organise autour de trois sphères langagières et dont les frontières entre ces langues ne peuvent être ni linguistiquement ni géographiquement délimitées : arabe conventionnel ou classique, arabe algérien, tamazight et le français.

L'arabe englobe l'arabe classique / conventionnel : *fusha* et l'arabe standard ou moderne qui est la langue d'intercommunication entre les nations arabophones ainsi que l'arabe *parlé* étant le *dialecte des cultures* : parlers qui se répartissent à travers le pays en variantes régionales. Cette différenciation distingue les parlers ruraux et citadins : il y a ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Nedroma et Tlemcen... Cette répartition permet aussi de délimiter quatre grandes régions dialectales, notamment l'Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière pays, l'Oranie, puis le Sud de l'Atlas Saharien aux limites du Hoggar qui comporte lui-même une importante diversité dialectale d'Est en Ouest.

Les parlers représentent la langue maternelle de la plus grande partie des algériens et sont le témoignage d'une culture populaire riche et diversifiée. On ne peut nier l'existence de ces langues minoritaires ou régionales aux côtés de l'arabe classique et du français. Persuadée de remplir une mission de restauration du paradigme linguistique perdu, une arabisation ou *orientalisation* sans ancrage dans la réalité algérienne tente de promouvoir l'arabe dans sa version standard : langue de l'école, des médias et de la production intellectuelle à l'instar des autres pays arabes.

D'une part, les questions de l'adaptation de l'arabe et de sa modernisation (arabe pour des buts spécifiques) sont d'une actualité persistante aigue. Le problème de la terminologie scientifique reste inextricable. D'autre part, les langues régionales minoritaires par le nombre de locuteurs et limitées à un usage spécifiquement oral n'ont été soumises que récemment à des tentatives de codification et d'uniformisation (officialisation du tamazight en amendant l'article 3 de la Constitution algérienne). Certes, un pas a été franchi de par la reconnaissance de l'islamité, l'arabité/algérianité et l'amazighité afin de ne pas mettre plus en danger la cohésion et l'unité nationales très sensiblement menacées.

Le XXI^e siècle prône une civilisation de paix, non pas telle que HUNTINGTON le prévoit dans *The Clash of Civilisations* (1993), mais comme SENGHOR l'expose si bien : pour un *dialogue des cultures*, où les valeurs ont une portée universelle et non plus culturaliste. On ne saurait ignorer que la langue française et par conséquent la culture véhiculée, bénéficie d'une image prépondérante d'ouverture à la modernité et de libération des tabous traditionnels. La francophonie¹ serait alors, probablement, ce cadre qui préserverait éventuellement cette symbiose culturelle.

Il faut investir dans le culturel, entretenir une politique culturelle commune en respectant la convention sur les droits de l'homme, soutenir la réalité culturelle des pays tel que l'Algérie permettrait à la culture d'accéder à un rang supérieur, d'où la nécessité d'entreprendre des mesures concrètes afin d'assurer la diversité culturelle. Certes, la convention permet de protéger la façon dont les cultures sont exprimées, les modes d'expression des minorités, reconnaître les expressions culturelles à travers une politique et non pas seulement une reconnaissance du bout des lèvres.

La convention sur la diversité culturelle permet l'énumération de ce qui est permis : les positions et les mesures culturelles qui peuvent être prises par les États au nom de la protection et la promotion de la diversité culturelle. Finalement, la culture est devenue un réel en-

jeu politique à l'échelle mondiale donc la convention permet de pallier la menace d'un risque d'uniformisation culturelle si l'on se base sur la Convention de l'UNESCO, traité sur la culture, stipulant que cette dernière appartient au patrimoine commun de l'humanité. C'est donc la diversité culturelle qui fait partie du patrimoine commun de l'humain et il s'agit de placer l'homme au-dessus de toute sorte d'entrave.

Certainement, la francophonie est supposée être une passerelle entre le monde européen et arabe. Le défi est remarquable. Comment concilier l'arabité et la francophonie ? Si toutefois, ces concepts, chargés d'une longue histoire d'amour et de haine semblent être en opposition, du fait des enjeux politico-économiques et socio-religieux actuels, l'histoire des civilisations du monde ont prouvé que le plurilinguisme a toujours fait partie intégrante du développement des nations et que tout échange entre continents a fait fi des frontières culturelles.

La diversité est inscrite dans la structure même de la Francophonie. Il n'existe pas un pays de la francophonie qui ne soit marqué du sceau de la pluralité. Cela dit, on a beaucoup de mal à concilier unité et diversité. La francophonie fait partie de cette tentative d'alliance éblouissante entre unité et diversité : une rencontre entre la tradition française de l'universalité et la diversité intrinsèque de la francophonie dépassant ainsi la banalité pour atteindre la singularité. La francophonie ainsi est confrontée à ce choc universalité /diversité structurelle.

La francophonie constitue un laboratoire de pluralité, le creuset de la symbiose des cultures où tout devient partage et croisement : ce qui permet un enrichissement pour soi mais aussi pour les autres. De ce fait, la diversité culturelle est au cœur de la francophonie car il s'agit de création partagée. La langue française véhicule des cultures différentes, des images différentes, des métaphores différentes. Ainsi, la langue française est copartagée avec des cultures et des expressions culturelles multiples. Il s'agit d'une francophonie plurielle qui favorise la pluralité universelle. Cela dit des questionnements subsistent au sein de la francophonie : comment utiliser les

politiques nouvelles en favorisant la diversité culturelle et dans le contexte de l'Algérie ?

Au niveau européen, l'Union Européenne a célébré la diversité linguistique en introduisant le néerlandais, l'allemand, l'italien puis l'anglais au côté du français. La nécessité d'apprendre des langues étrangères, quoique presque obligatoire pendant la scolarité (trois langues que ce soit en Europe ou en Algérie), de même que les déplacements vers les pays du monde entier (tourisme, affaires), montrent que le troisième millénaire se tourne vers un *côte à côte multiculturel*.

En remontant dans le temps, on se rend compte alors que le plurilinguisme a toujours prévalu, notamment dans les hautes sphères : familles princières et chefs d'état... étaient plurilingues. A l'heure actuelle, être monolingue est dévaluant, handicapant et réducteur même si cette langue possède un statut universel.

Une bonne connaissance de différentes langues reflète la sensibilité, l'intelligence, la richesse intellectuelle et l'ouverture nous a-t-on toujours répété ! La conscience de *l'autre* devient un stimulus pour le connaître, le tolérer et l'accepter avec ses différences. L'ignorance est synonyme de faiblesse, d'esprit obtus et de frustration. Le monolingue (monoculturalité) engendre l'isolement, la marginalité voire le fanatisme. La conscience de *l'autre* devient un stimulus pour le connaître, le tolérer et l'accepter avec ses différences.

Toute culture prêche ses valeurs et il ne s'agit pas d'uniformiser les identités culturelles, mais de concilier les différences culturelles. C'est un défi que l'enseignant de la langue étrangère doit faire face perpétuellement, particulièrement par rapport à l'évolution de la langue et des valeurs à transmettre, au delà des préjugés et des stéréotypes qui alimentent les malentendus et dressent des obstacles culturels. Il n'existe pas de baguette magique ou de recette miracle pour lutter contre la xénophobie, mais le plurilinguisme pourrait devenir une source intarissable pour aiguïser la sensibilité et développer la communication interculturelle.

Malgré tout, les grandes aires linguistiques et culturelles sont unies par un lien exceptionnel : un souhait de paix. L'apprentissage des langues maternelles et étrangères facilitent la compréhension, alimente le dialogue et bâtit des passerelles entre les peuples. Ce lien ou perspective louable est donc un message d'entente et de paix. Connaître les préoccupations et les besoins de cet *autre*, étranger à soi-même, c'est aussi mieux s'apprécier pleinement.

References :

CHAUDENSON, Robert : *Promouvoir la Francophonie en « diversifiant » la langue française ?*, disponible sur :

<http://www.mondesfrancophones.com/espaces/Langues/comptes-rendus/promouvoir-la-francophonie-en-ab-diversifiant-bb-la-langue-francaise-a-propos-de-deux-ouvrages-recents/>

Page consultée le 10/05/2007

GANZ, Pierre RFeLOUYOT, Alain : *La francophonie doit être un lien entre l'Europe et le monde arabe*, disponible sur:

<http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/francophonie/dossier.asp?ida=357292> le 08/05/2007

GRANDGUILLAUME, Gilbert : *Arabofrancophonie et politiques linguistiques 2004*

Disponible sur: grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm - 74k .Page consultée le 08/05/2007

HUNTINGTON, Samuel: *The Clash of Civilisations* in Foreign Affairs, vol. 72, no 3, 1993

Langues en danger et l'UNESCO in Un programme destiné à sauvegarder le patrimoine et la diversité linguistiques, disponible sur :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001471/147185f.pdf>Page consultée le 20/05/2007